



CTSS DP tenu le 28 avril et reconvoqué le 18 mai pour examen d'une nouvelle version du document décrivant l'organisation des secrétariats après réorganisation de la DP.

### **COMOD (enquête, allègements de la procédure)**

L'enquête utilisateur annoncée n'a pas encore eu lieu. La COMOD sera dans le périmètre de responsabilité de DirOP/DAO.

### **Communication effectuées aux agents de GCRI**

Le contrat SNCF a été obtenu par Météo France. Des ajustements restent à discuter d'ici septembre, notamment avec les centres SNCF régionaux.

Les formations sur Menhir et Webex sont programmées et des réunions ont été tenues avec les agents de GCRI pour définir les modalités de mise en place du travail de nuit.

Au niveau de l'effectif, 3 nouveaux agents arrivent sur la période d'avril à septembre.

Par ailleurs, sont prévus un départ à la retraite et une nouvelle ouverture de poste en CAP de printemps, plus une ouverture de poste en télétravail en CAP préfigurée.

Les organisations syndicales expriment de façon unanime leurs réserves, considérant que le régime du télétravail est incompatible avec la tenue d'un poste d'exploitation semi-permanent.

### **Répartition des activités des secrétariats, au sein des nouvelles directions DirOP, DSM, DCSC**

Le document présenté une première fois le 28 avril décrit des responsabilités croisées entre les entités administratives des différentes directions. Sur le papier cela semblait un peu confus, la concertation a été poursuivie avec les agents concernés et le sujet de nouveau abordé dans un CTSS spécial, le 18 mai.

Dans la nouvelle version, plus lisible, il apparaît plus clairement qu'une transposition des fonctions actuellement exercées par chacun des agents a été recherchée. Cependant, le rattachement administratif et le périmètre de responsabilité changent nécessairement et pour certains ce ne sera pas neutre en terme de charge de travail. Le document prévoit qu'un secours mutuel en cas d'absences soit assuré entre les secrétariats pour les tâches courantes.

Vote : 6 Abstentions

### **Télétravail (état des demandes à la DP et suites données)**

Comme convenu en CTSS précédent, la direction présente le nombre de demandes. La majorité est exprimée au sein de la future DCSC, notamment en raison de la présence à la DCLIM de plusieurs agents issus de centres restructurés et déjà télétravail dans le cadre de l'expérimentation.

La direction déclare vouloir avancer prudemment dans la mise en œuvre du télétravail pérenne, notamment au niveau des quotités accordées (nombre de jours télétravaillés dans la semaine).

Il est souligné à nouveau que le choix des CAP comme voies de recours s'avère difficilement transposable aux instances de concertation des corps communs administratifs. Un point que nous avons déjà soulevé dans les réunions préparatoires au cadrage du télétravail à Météo France.

## **Plan d'action 2015 de la DP, formation permanente, budget**

Pour le plan d'action, le contenu est celui des présentations faites au CIC, ils sont consultables en ligne dans les « Actualités » du site DPNet.

Le bilan annuel de la formation fait apparaître que le nombre de journées de formations reste globalement dans une fourchette de 4 à 4,6 journées / agent sur les dernières années.

## **Modifications de postes**

- Ouverture de deux postes ITM à DP/MSP (DSM/SP) (il s'agit de répondre à la forte demande sur les Extranets) 4 POUR (3 Solidaires, 1 CFDT) – 2 ABS (1 FO, 1 CGT)
- Ouverture d'un poste TSM développeur MEDIAS à DP/MSP (DSM/SP), pour régularisation du rattachement administratif - 5 POUR (3 Solidaires, 1 FO, 1 CGT)– 1 ABS (CFDT)
- Ouverture d'un poste ITM DPrévi/Aéro (DSM/Aéro). Il s'agit du transfert d'un poste IPEF CNRM (programme SESAR) vers un poste ITM DSM/AERO/Recherche Appliquée et SESAR.  
5 ABS (CFDT, FO, Solidaires) – 1 CONTRE (CGT)

Dans le cadre de la réorganisation DP :

- Fiche de poste : Directeur Adjoint de la DSM (transformation du poste DPrévi/GCRI/D)  
3 POUR (Solidaires) - 1 ABS (CFDT) – 2 CONTRE ( FO, CGT)
- Fiche de poste : Adjoint au Directeur de la DSM, chargé de l'Exploitation (transformation du poste DP/RQ) - 6 POUR

Nos votes : abstentions sur les décisions de l'administration de modifier certains rattachements de postes, votes favorables sur des créations ou transformations de postes concernant les ITM, cohérentes et plutôt positives d'un point de vue ouvertures professionnelles dans le corps.

## **JRTT fixes 2015 – 2016**

Jeudi 24 décembre 2015

Vendredi 6 mai 2016 (Ascension)

Vendredi 15 juillet 2016

Représentant CFDT-Météo : Jean-Luc Varron